

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/84
1^{er} décembre 1999

(99-5274)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

Déclaration de M. Nikola Gruevski,

Ministre du commerce

(en qualité d'observateur)

Permettez-moi, tout d'abord, d'exprimer au nom du gouvernement de la République de Macédoine, ma gratitude au gouvernement des États-Unis d'Amérique, au Secrétariat de l'OMC, à la ville de Seattle et aux participants pour les efforts intenses qu'ils ont déployés afin de lancer un nouveau cycle de négociations en vue d'instaurer une économie mondiale qui favorisera le commerce ouvert et la prospérité, et élèvera les niveaux et la qualité de vie des populations du monde entier. Il s'agit là d'un événement historique qui devrait véritablement aboutir à un cycle de négociations reposant sur une communauté de vues et porteur d'espoir, de prospérité économique, d'emploi et de développement.

Nous apprécions pleinement le travail accompli en vue d'établir un système commercial multilatéral ouvert, équitable et dynamique, qui jette les bases d'un environnement économique mondial favorable à la croissance et au développement économique et social.

Dans le contexte actuel de la mondialisation, des mutations rapides et de l'interdépendance, la République de Macédoine donne à l'instauration de l'économie de marché une place prioritaire parmi les objectifs fondamentaux de ses réformes économiques. Ces dernières années, le processus de réforme globale du système économique et politique s'est poursuivi à un rythme très soutenu, conformément aux principes directeurs de la démocratie, du pluralisme politique, du respect des droits de l'homme et des libertés de l'éthique de la société civile et de la primauté du droit. Dans ce contexte, mon gouvernement s'est engagé à renforcer la stabilité économique et la mise en œuvre des réformes économiques structurelles, dans le but de créer au bout du compte une capacité économique efficace permettant une croissance économique durable.

L'économie macédonienne continue à lutter pour sortir de la crise profonde dans laquelle l'a plongée la longue période de troubles politiques qu'a connue la région. Il nous faudra encore longtemps persévérer dans l'effort et l'assistance étrangère est à cet égard d'importance cruciale. Nous sommes fermement déterminés à créer des conditions stables pour attirer l'investissement étranger.

Dans le domaine de la réglementation commerciale intérieure, le nouveau régime juridique établit un cadre pour des relations commerciales modernes et dynamiques. Bien que l'ajustement de l'économie nationale aux conditions et aux exigences du marché mondial soit dans un premier temps une tâche difficile, c'est la seule manière d'arriver à une croissance et à un développement économiques durables.

Sachant qu'à l'heure actuelle, la coopération commerciale régionale est une pièce maîtresse du système commercial multilatéral mondial, nous avons multiplié les démarches dans ce domaine. Nous attachons une grande importance à nos négociations avec l'Union européenne, qui est notre principal partenaire commercial; nos négociations avec l'AELE ont également bien progressé et nous avons conclu un certain nombre d'accords commerciaux bilatéraux avec des pays de la région, dans le but d'intensifier nos relations économiques et commerciales. Nous développons en outre nos relations commerciales avec d'autres partenaires importants, persuadés que le cadre commercial multilatéral donnera, après notre accession à l'OMC, un nouvel élan significatif à ces relations.

Dans cette optique, le gouvernement macédonien attache une grande importance à son accession à l'Organisation mondiale du commerce et s'efforce de mener à bien le processus dans les meilleurs délais. La République de Macédoine consolide sa position dans les relations économiques internationales en se conformant aux normes et aux principes internationaux. Bien que nous ne soyons pas encore Membre de l'Organisation mondiale du commerce, nous respectons les principes fondamentaux du GATT qui ont été incorporés dans les règles de l'OMC, et font partie intégrante de notre législation. En outre, nous avons complété et largement modifié notre législation pour qu'elle couvre tous les domaines couverts par le processus d'accession. Nous avons présenté l'Aide-mémoire en vue de l'accession en juillet 1996. Celui-ci a été distribué en avril 1999. Nous avons entrepris d'intenses travaux préparatoires, et nous espérons que la première réunion du Groupe de travail se tiendra très prochainement.

Nous croyons au caractère universel de l'Organisation mondiale du commerce et du système multilatéral qui sera favorable à la croissance du commerce mondial, et de l'investissement, offrira de nouvelles possibilités d'emploi et permettra une élévation des niveaux de vie. À cet égard, nous reconnaissons l'importance historique de la Conférence de Seattle pour l'élargissement et le renforcement du système multilatéral fondé sur des règles, ouvert, équitable et dynamique. Nous sommes déterminés à prendre part au nouveau cycle de négociations et fermement décidés à contribuer davantage au renforcement du système commercial multilatéral, vecteur de croissance et de développement.
